

T 650, 9

L'Homme fort payé par sa charge de grain

Un maître louait un domestique. Un dit :
 — Oui, pour ma charge de blé. Je veux *ben, tounarre*.
 Et il donnait au maître trois tapes *sous* le cul.
 [Le maître] lui donne de l'ouvrage. Il le fait.
 Il le fait descendre dans un puits pour le maçonner. Il lui jette la margelle dessus pour s'en débarrasser.
 — Hé ! vous me descendez bien un joli *chapiau* là !
 Et il remonte avec.
 Qu'en faire ?
 — Je n'ai plus rien à faire.
 [.....]
 — Eh bien ! payez-moi ma charge de blé !
 Il en a emporté tout ce qu'il y avait sur le grenier. [Il lui donne ensuite] trois petites tapes sur le cul ; la première, il l'a levé un peu ; la deuxième, [il l'a fait] touch[er]¹ aux tuiles ; et la troisième, il l'a jeté en haut. On ne l'a pas revu.

Recueilli [à Montifaut, commune de Murlin], s.d. auprès de M. Charlot², s.a.i., [Pierre Charlot, né le 04 décembre 1859 à Héry, , fils de Louis Charlot et Geneviève Guillerault, marié le 9 septembre 1884 à Murlin avec Marie Prévot, lingère, née le 24 février 1866 ; journalier lors de son mariage, bûcheron en 1891, facteur de bois en 1896, résidant à La Grande Cour, Cne de Murlin]. Titre original : [La] Charge de blé. Arch., Ms 55/7, Feuille volante Charlot/1A.

Marque de transcription de P. Delarue. Fiche ATP rédigée par G. Delarue.

Catalogue, II, n° 9, version B, p. 452.

¹ Ms : la deuxième, touché aux tuiles.

² Noté à la suite du conte, et entre parenthèses : incomplet. À la suite à la plume : Charge de blé. Puis deux titres de contes sus par Mme Charlot : Lapins à garder noté : Mme Charlot [T 570,10] – Belle cheveux d'or [noté : Mme Charlot, [T 550,13]